

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 Suisse Fr. 1 50 4 — 7 — 14 —
 Étranger » 2 — 4 — 7 — 14 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 30 cent.
 Compte de chèques postal 114 84.
 C. L. X.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Bas St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
 Fribourg, canton 15 cent.
 La Suisse... 20 »
 L'Étranger... 25 »
 Réclames... 50 »

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

M. Kerensky destitue le généralissime russe.

M. Painlevé formera probablement le ministère français.

Aucune décision n'intervient sur les champs de bataille de l'Isone, ni au mont San Gabriele, au nord-est de Goritz, ni au sud de cette ville, sur le Carso.

En Russie, la résistance russe se dessine plus fortement, afin de contrecarrer la marche des trois colonnes allemandes parties de Riga et dont les directions divergentes composent un éventail à travers la Livonie.

La déclaration de M. Painlevé, ministre de la guerre en France, socialiste, notifiant à M. Ribot que son parti ne pouvait pas donner son concours à la combinaison ministérielle, puis que ses revendications n'avaient pas été agréées, a eu effectivement la conséquence que nous présagions hier : M. Painlevé a été appelé par M. Poincaré, qui lui a demandé de former le cabinet. M. Painlevé, pour la forme, a réservé sa réponse, mais on peut être certain qu'elle sera affirmative.

Le gouvernement provisoire russe est en proie à une nouvelle et grave crise. Le ministre du ravitaillement, M. Peschekof, dont on attendait beaucoup, se déclare impuissant à accomplir sa tâche et il démissionne. M. Tchernof, ministre de l'agriculture, est à la veille de devoir prendre la même résolution. Il y a des tiraillements continus entre les ministres du parti des cadets et ceux du parti socialiste.

Mais ce qu'il y a aujourd'hui de plus impressionnant, c'est que M. Kerensky, chef du gouvernement, vient de congédier le généralissime Kornilof.

Le général Kornilof, qui avait fait un tableau si sombre de la décomposition de l'armée russe et qui demandait des pouvoirs discrétionnaires pour remédier au mal, a fini par adresser à M. Kerensky une sommation exigeant que tout le pouvoir civil et militaire fût remis au généralissime, qui formerait un gouvernement nouveau.

Il y avait de la naïveté de la part de Kornilof de penser que son coup d'Etat par persuasion pouvait réussir. En guise de réponse, M. Kerensky lui a intimé de remettre immédiatement sa charge au général Klombovsky, chef des armées du nord, qui son quartier général à Pskof. En même temps, M. Kerensky a décrété l'état de siège à Péterograd, c'est-à-dire la suspension de toutes les garanties constitutionnelles, afin de pouvoir réprimer aussitôt les tentatives de soulèvement en employant la procédure la plus rapide.

M. Kerensky voit donc se dresser de nouveaux ennemis. Il risquait d'être assassiné par les bolchévistes. Il ne court pas un danger moindre de la part de ceux qui veulent énergiquement le maintien de l'ordre et réclament des mesures impitoyables contre les éléments révolutionnaires.

Nous avons déjà signalé l'étrange procédé qui, à propos de la réponse de M. Wilson à la note du Pape sur la paix, avait consisté à dire que le président des États-Unis traitait de folie les propositions de Benoît XV, tandis que cette qualification — quand même irrévocable — n'était appliquée que pour autant que le but souhaité par le Pape ne serait pas atteint. Le télégraphe a supprimé la condition et a laissé à la phrase une affirmation absolue qui était injurieuse pour le Souverain Pontife.

Cette erreur volontaire ou accidentelle a été corrigée le lendemain, quand on a connu le texte prétendu complet de la réponse de M. Wilson.

Mais ce texte lui-même, donné par l'agence Havas et transmis par l'Agence télégraphique suisse aux journaux de notre pays, s'est immédiatement trouvé sujet à caution. On s'aperçut que la grande presse européenne en avait des variantes très divergentes. Le Temps du 1^{er} septembre en publia une version, où, par exemple, le début avait, pour

le Souverain Pontife, des expressions respectueuses qu'on n'avait pas encore prêtées au président Wilson.

Une nouvelle traduction nous est apportée, sensiblement différente, en certains points, de celle du Temps. Nous sommes loin de mettre en doute la bonne foi et l'impartialité de ce journal; mais, si le nouveau travail, fait presque aussi littéralement que possible, est-il dit, d'après le texte américain publié dans le Times, diffère, à son tour, de ce qu'a publié le journal de Paris, on doit penser que la version du Temps a été rédigée avec trop de souci d'élégance et un peu de fantaisie. Il est aussi possible que l'erreur initiale soit dans le télégramme anglais que la Rédaction du Temps a eu sous les yeux.

Mais c'est surtout le texte que l'agence Havas a communiqué aux journaux de France et à l'Agence télégraphique suisse qu'on doit incriminer.

Cette prétendue traduction de l'original était de la teneur suivante :

Tout en sympathisant avec l'appel que vient d'adresser le Pape aux nations belligérées, je me permets de dire que ce serait folie de nous engager sur le chemin de la paix, comme il nous y invite, si cette route ne devait pas nous conduire tout droit au but qu'il suggère.

Notre réponse doit avoir comme base des faits tangibles et rien d'autre.

Au lieu de ces deux sexes alinéas, la traduction littérale nous donne le préambule suivant, où, à l'exception du malencontreux mot de « folie », la proposition du Pape est envisagée avec dignité :

Tout cœur non aveuglé et endurci par cette terrible guerre doit être touché par cet émouvant appel de Sa Sainteté le Pape, doit sentir la dignité et la force des motifs humains et généraux qui l'ont dicté, et doit souhaiter avec fervor que nous puissions nous engager sur le chemin de la paix, qu'il nous indique de façon si persuasive. Mais ce serait folie de prendre ce chemin s'il ne conduisait, en réalité, pas au but que nous propose Sa Sainteté. Notre réponse doit être basée sur l'austère réalité des faits, et sur rien d'autre; ce que désire le Pape, ce n'est pas un simple armistice; c'est une paix stable et durable. Il ne faut plus que nous ayons à repasser par les affres de cette agonie, et nous avons besoin d'une très grande sûreté de jugement pour reconnaître ce qui nous en mettra à l'abri.

Sa Sainteté propose, en substance, le retour au *status quo ante bellum*, que pourraient, alors, suivre une renonciation générale aux indemnités, le désarmement, et un accord des nations basé sur l'acceptation du principe de l'arbitrage; la liberté des mers serait établie par un accord similaire; les revendications territoriales de la France et de l'Italie, les troublants problèmes des États balkaniques et la reconstitution de la Pologne feraient l'objet d'arrangements conciliatoires, tels qu'il est permis d'en envisager comme réalisables sous l'influence du nouvel état d'esprit créé par une paix de cette nature, et en tenant dûment compte des aspirations des peuples, dont il s'agirait de régler le sort politique et l'attribution de nationalité.

M. Wilson ne combat pas la proposition du Pape; mais il part de l'initiative pontificale pour formuler les conditions qui, selon lui, doivent être posées pour qu'elle soit réalisable. Nous sommes donc bien loin du déni qu'il aurait opposé à la note de Benoît XV.

La thèse de M. Wilson de ne pas vouloir traiter avec l'empereur allemand, mais seulement avec son peuple ou ses représentants démocratisés, est pour le moins discutable. L'agence Havas a cru devoir l'étayer par des considérations de son cru. Elle y a intercalé cette phrase, qu'elle a inventée de toutes pièces, pour renforcer les déclarations américaines : « Le militarisme odieux contre lequel nous combattons est encore debout. » Cette affirmation n'aurait pas paru extraordinaire dans la bouche de M. Wilson; mais il ne l'a pas écrite, et la lui prêter témoignage de quelque audace.

Plus loin, l'agence Havas, jugeant qu'elle pouvait bien atténuer des passages un peu gênants, fait dire au président des États-Unis :

Les hommes d'Etat qui ont la responsabilité

de diriger la politique de leur pays doivent se rendre actuellement compte qu'aucune paix ne pourrait reposer avec certitude sur des relations politiques et économiques basées sur des privilèges accordés à certaines nations au détriment des autres.

M. Wilson avait dit :

Les hommes d'Etat conscients de leurs responsabilités doivent maintenant reconnaître partout, s'ils ne le reconnaissent point auparavant, qu'aucune paix ne saurait reposer solidement sur des restrictions politiques ou économiques ayant pour but d'avantager certaines nations en paralysant ou gênant certaines autres, pas plus qu'une telle paix ne saurait reposer sur une action vindicative quelconque, ni sur aucune sorte de vengeance ou de dommage infligé de propos délibéré.

Le chef du gouvernement américain veut fonder la paix sur la bonne foi de tous les peuples intéressés et libres, et c'est à cette épreuve qu'il veut soumettre tout projet de paix. Ici, l'agence Havas a cru nécessaire d'ajouter :

Ce projet de paix, nous l'avons mûrement étudié avec nos alliés et nous sommes décidés à en poursuivre jusqu'au bout l'application.

On sait que les États-Unis n'ont pas adhéré au pacte de Londres (ne pas conclure de paix séparée). Cela ne signifie pas qu'ils traiteront à part avec leurs ennemis; au contraire, tout indique qu'ils se solidariseront complètement avec les Alliés. L'agence Havas a jugé que cet engagement ferait bien dans la réponse de M. Wilson, et ne l'y trouvant pas, elle l'y a mis, tout simplement.

Son cas n'est donc pas seulement celui de quelques inexactitudes. Mais elle a estimé que M. Wilson parlait encore avec trop de déférence au Pape, et elle a coupé court à ce respect. Il lui a paru que le président américain pouvait servir mieux les intérêts de l'Entente; elle a donc réajusté sa réponse ad *usum delphini*, c'est-à-dire de l'opinion publique des pays alliés. La liberté de la presse signifie aussi pour elle les libertés qu'on prend avec la presse.

La découverte faite par la police secrète américaine que la légation de Suède à Buenos-Ayres servait d'intermédiaire entre le chargé d'affaires allemand dans cette ville et l'office des affaires étrangères à Berlin, pour fixer le sort des navires partis des ports argentins, cause une sensation énorme. Il y a longtemps que l'Angleterre avait averti Stockholm des soupçons qui pesaient sur son représentant.

Les révélations produites font éclater l'indignité criminelle de ce personnage, et elles mettent aussi en relief les procédés de l'Allemagne à l'égard de l'Argentine, dont elle voulait conserver l'amitié tout en coulant ses vaisseaux. Le représentant allemand, M. de Luxemburg, en mai 1917, faisait, par exemple, passer par M. Löwen, ministre de Suède en Argentine, la dépêche suivante, en signes conventionnels, destinée à Berlin :

Je demande que le vapeur *Oran-Guazo* (argentin), jaugeant 300 tonnes, parti le 31 janvier et qui approche maintenant de Bordeaux, afin de changer de pavillon, soit épargné si possible ou bien coulé sans laisser de traces.

Avis analogue le 9 juillet 1917 :

En ce qui concerne les vapeurs argentins, je conseille, soit qu'on les force à réintégrer leurs ports, soit qu'on les coule sans laisser de traces, soit qu'on les laisse passer. Ils sont tous d'un tonnage tout à fait petits.

Laisser passer les navires argentins ou les couler sans que personne en sût jamais rien, car il faut que les relations de l'Allemagne avec la République Argentine restent bonnes, ce comte de Luxemburg est d'un cynisme politique auquel l'opinion publique n'est pas encore habituée.

Les commissions du Reichstag et du Conseil fédéral allemand travaillent avec le chancelier Michaelis à la rédaction définitive de la réponse que le gouvernement impérial veut faire à la note du Pape sur la paix. Un journal catholique hollandais, le *Tijd* d'Amsterdam, reçoit de son correspondant de Berlin l'information que les deux commissions se sont déjà occupées du sort de la Belgique. Ce correspondant croit savoir que le gouvernement allemand déclarera qu'il n'a aucune raison de conserver des troupes en Belgique si cette puissance ne con-

clut pas un accord séparé avec un ou plusieurs pays de l'Entente au sujet de son indépendance.

L'Allemagne voudrait donc faire de la Belgique un pays obligatoirement neutre; mais il nous souvient d'avoir lu, il y a plus d'un an, que des Belges demandaient, au contraire, que la neutralité de la Belgique fût abolie et que leur pays fût libre de contracter alliance avec qui bon lui semblerait.

Selon le projet prêt au Chancelier, la Belgique ne devrait maintenir qu'une armée réduite dans la proportion du désarmement graduel sur lequel les grandes puissances se seraient mises d'accord.

Imposer à la Belgique le désarmement, voilà un alinéa qui commençait très mal, mais la suite est tout à fait consolante et remarquable. L'Allemagne, qui, jusqu'ici, avait toujours fait la sourde oreille à l'initiative de la réduction générale des effectifs militaires, amorcerait elle-même cette question par la voie détournée de la restauration de la Belgique. Il faudra d'ailleurs bien commencer une fois à se restreindre en fait de budget de la guerre, et il ne serait pas inopportun d'habituer déjà maintenant le peuple allemand à cette idée. Il l'accueillera bien et son amour-propre sera ménagé s'il peut dire que c'est son gouvernement qui a lui-même fait cette proposition.

Toujours d'après le *Tijd*, l'Allemagne semblerait prête à fournir à la Belgique une aide financière, parce que l'Allemagne est intéressée à sa prospérité en tant que voisine. Voilà une raison excellente, dont il eût été bon de se souvenir en août 1914. Cette aide financière, si elle n'est soumise à aucune condition, serait un heureux euphémisme pour annoncer que l'empire allemand veut, à propos de la Belgique, entrer dans la voie des justes réparations.

La guerre sur mer

Les torpillages

Paris, 10 septembre.

Le grand patrouilleur *Colo 2* a été torpillé dans la Méditerranée, par un sous-marin, dans la journée du 22 août et a sombré aussitôt. Il avait à bord 257 personnes, équipage et passagers compris. 38 ont disparu, dont 37 appartenant à la marine militaire et un officier serbe.

D'autre part, quatre officiers serbes ont été faits prisonniers par le sous-marin.

Le sous-marin allemand interné

Cadix, 10 septembre.

Le sous-marin allemand *U-29-3*, interné à l'arsenal de Carraca, déplace 600 tonnes; il a un équipage de 30 hommes et a été obligé de gagner le port par suite du manque d'huile. L'autorité maritime espagnole défend l'approche du sous-marin, qui restera interné jusqu'à la fin des hostilités.

Les navires-hôpitaux

Madrid, 10 septembre.

On annonce que le roi d'Espagne a obtenu des gouvernements belligérants un accord permettant la libre circulation des navires-hôpitaux français et anglais dans la Méditerranée, dans l'Atlantique et jusque dans la Manche. Le roi s'efforce de faire obtenir les mêmes avantages à l'Italie.

Le nouveau régime russe

Les grands-ducs Michel et Paul

Pétrograd, 10 septembre.

La *Dielo Naroda* annonce que l'instruction au sujet du complot contre-révolutionnaire sera close prochainement. Il est probable que certaines personnes arrêtées seront remises en liberté, notamment les grands-ducs Michel et Paul.

Le général Gourko

Pétrograd, 10 septembre.

Le général Gourko sera expulsé aujourd'hui de Russie.

Commissaire du gouvernement tué

Pétrograd, 10 septembre.

(Havas.) — Le commissaire du gouvernement sur le front sud-ouest, M. Lände, a été tué.

IL Y A UN AN

11 septembre 1916

En Macédoine, mouvement en avant de Sarraïl; progrès français à l'ouest du Vardar et anglais à l'est de la Strouma, sur la route de Sérés.

L'arrangement financier germano-suisse

On nous écrit de Berne :

L'arrangement financier annexé à la convention commerciale conclue entre la Suisse et l'Allemagne et datée du 20 août 1917 est stipulé dans les termes suivants :

Une organisation financière suisse, fondée afin de favoriser l'importation des charbons, accorde à une banque ou à un groupe de banques à désigner par le gouvernement allemand un crédit aux conditions suivantes :

1. L'exportation des charbons et l'avance des crédits se font d'après l'échelle suivante :	Credit à accorder par la Suisse à l'Allemagne le 15 de chaque mois qui suit la livraison mensuelle de charbons	Crédit à accorder par la Suisse à l'Allemagne le 15 de chaque mois qui suit la livraison des charbons, pour chaque tonne livrée :
jusqu'à 74,000 tonnes	rien	
» 85,000 »	francs suisses 30	
» 100,000 »	» 45	
» 125,000 »	» 60	
» 150,000 »	» 75	
» 175,000 »	» 90	
» 200,000 »	» 100	

Les montants arrêtés sont arrondis à 100,000 francs. Si l'avance n'est pas versée comme il a été convenu, des prix du charbon pourront être augmentés.

2. Dans le cas où les importations de charbon, après trois mois consécutifs, auraient atteint pendant ces mois ensemble plus de 600,000 tonnes, l'Allemagne peut demander, le 15 du mois suivant, un crédit supplémentaire de 200 francs suisses pour chaque tonne de l'excédent, sous réserve que, parmi les charbons livrés pendant le trimestre, se trouvent 117,000 tonnes de charbon à gaz.

3. Le crédit est accordé contre l'émission en francs suisses d'effets à trois mois payables en Suisse; ces effets, de 100,000 francs suisses chacun, sont émis par la Société centrale des achats (Zentral-Einkaufsgesellschaft) à Berlin et portent l'endossement d'une banque allemande de premier rang.

Les effets sont toujours renouvelés, arrivés à échéance, jusqu'au remboursement définitif du crédit (voir sous chiffre 7).

4. L'intérêt est de 6 % par an et doit être régulièrement payé d'avance au moment où les effets sont escomptés pour trois mois, plus une provision de 1/4 % par trimestre.

5. En guise de garanties pour le crédit, des lettres de gage allemandes de premier rang, avec le droit de les engager à nouveau, sont données en nantissement et déposées entre les mains de l'organisation financière suisse. La couverture comporte, jusqu'à nouvel avis, 2000 marks de lettres de gage à 4 % pour chaque mille francs suisses de crédit.

Si des lettres de gage à un taux d'intérêt inférieur sont données en nantissement, les gages de garantie s'augmentent en proportion du cours de ces lettres de gage avec celles à 4 %. Si le cours des lettres de gage et (ou) le cours du change allemand subissent une baisse, l'Allemagne doit apporter une couverture subsidiaire. Si le cours du change allemand et (ou) le cours des lettres de gage accusent une hausse, une partie proportionnée des gages doit être restituée sur demande, toutefois seulement dans le cas où la marge dépasse les 20 %.

6. La Suisse accorde, le jour de la ratification de la convention commerciale, un crédit de 20 millions de francs suisses pour le mois d'août 1917, crédit qui sera définitivement réglé au mois d'avril 1918, sur la base des livraisons de charbon. Si la convention était dénoncée, la livraison de charbon effectuée pendant le dernier mois de la convention sera choisie comme base.

7. Le remboursement des sommes avancées se fera en versements mensuels correspondant aux versements mensuels des sommes avancées. Le premier remboursement mensuel sera échu le 31 octobre 1920; les autres versements, toujours à la fin des mois suivants.

Si la convention commerciale conclue était dénoncée avant le 30 avril 1918, la date des remboursements mensuels sera avancée du nombre de mois qui manquent à la durée normale de la convention.

Si le remboursement se fait en or, l'or est pris en paiement selon titre et poids au prix de 3437 francs suisses par kilo d'or fin.

8. Dans le cas où l'Allemagne, la convention une fois expirée, ne continuerait pas à approvisionner la Suisse en charbon, les dates convenues plus haut pour le remboursement seraient avancées de douze mois.

Le texte dit des deux choses *und* (ader).

L'Angleterre et la note du Pape

La Grande-Bretagne a avisé les États-Unis que la réponse de M. Wilson au Pape est conforme à la réponse de la Grande-Bretagne, ainsi que lord Robert Cecil l'indiqua récemment.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 9 septembre

Communiqué français du 10 septembre, à 3 heures de l'après-midi : En Champagne et en Argonne, des coups de main heureux sur les tranchées ennemies nous ont permis de ramener des prisonniers et du matériel.

Sur les deux rives de la Meuse, la lutte d'artillerie s'est poursuivie toute la nuit avec violence. Nous avons complété nos succès du 8 dernier, dans le secteur du Bois des Fosses et du Bois des Courrières.

Nous y avons réduit des îlots de résistance et avons fait des prisonniers. Les Allemands n'ont pas renouvelé leurs tentatives d'attaque de ces secteurs.

De nouveaux renseignements confirmant l'importance de l'échec subi par les Allemands dans la journée d'hier.

Leur contre-attaque fut menée avec acharnement, en dépit des pertes très lourdes infligées par nos feux.

En plusieurs points, nos troupes ont repoussé jusqu'à cinq assauts successifs et ont anéanti partiellement des unités allemandes qui montaient à l'attaque.

Communiqué britannique du 10 septembre, à 3 h. de l'après-midi : En dépit des combats à la grenade menés par les Allemands sur notre nouveau front, nous avons, pendant la nuit, consolidé les positions conquises par nous hier au sud-est d'Argincourt. La nuit dernière, un coup de main ennemi a été repoussé à l'est de Loos.

Des reconnaissances allemandes ont attaqué par trois fois nos petits postes à l'est d'Armentières. Elles ont été chaque fois rejetées. La nuit dernière, au cours d'une rencontre de patrouilles au nord-est de Monchy-le-Preux et au nord de Langhenarq, nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Communiqué allemand du 10 septembre : Front du kronprinz Rupprecht : Sur le front des Flandres et en Artois, l'activité de combat de l'artillerie n'a été intensifiée que passagèrement dans quelques secteurs. Après des feux de courte durée, des détachements de reconnaissance ennemis se sont avancés à plusieurs reprises contre nos lignes; ils ont été partout repoussés. Au cours des combats d'hier, au nord de Saint-Quentin, les Anglais ont refoulé nos postes de sûreté près d'Argincourt et de Villert sur un front étroit. Notre position à l'est d'Argincourt a été réoccupée ce matin.

Front du kronprinz allemand : En Champagne, des détachements de reconnaissance français se sont avancés dans quelques secteurs contre nos positions. Sur le front au nord de Verdun, des combats partiels d'infanterie ont été livrés pendant toute la journée. A l'est de Samogneux, nos troupes d'assaut ont attaqué les lignes françaises des deux côtés de la hauteur 344. Elles ont infligé à l'ennemi de lourdes pertes et sont rentrées avec plus de cent prisonniers. En outre, elles ont délivré une section de tirailleurs qui, cernée depuis le 7 septembre par les Français, s'est défendue avec une opiniâtreté héroïque contre toutes les attaques de l'adversaire. Dans le bois des Fosses et au bois du Chaume ont eu lieu des combats acharnés à l'arme blanche et à la grenade. Les attaques françaises n'ont provoqué aucune modification dans la situation.

Journée du 10 septembre

Communiqué français d'hier lundi, 10 septembre, à 11 h. du soir : Sur la rive droite de la Meuse, actions d'artillerie violentes dans la région de la cote 344 et au bois des Fosses.

Journée calme partout ailleurs. Officier français tué par des soldats russes

On mande d'Odessa au Bureau ukrainien qu'un officier aviateur français, dont l'identité

n'a pu être établie jusqu'à présent, vient d'être tué par des soldats russes. Il aurait été pris pour un espion allemand.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Rome, 10 septembre.

Communiqué italien : Au nord-est de Goritz, notre pression continue à s'exercer. Trois tentatives de l'adversaire de la diminuer par des contre-attaques d'infanterie, ont été immédiatement repoussées. Dans la région méridionale du plateau du Carso, l'artillerie a développé hier une très grande activité.

Vienne, 10 septembre.

Communiqué autrichien du 10 septembre : Sur l'isonzo, la journée d'hier s'est passée de nouveau sans actions de combat importantes.

FRONT RUSSE

Berlin, 10 septembre.

Communiqué allemand : Front du prince Léopold de Bavière : Entre le golfe de Riga et la Duna, nos postes de sûreté ont livré des combats heureux à des détachements de patrouilles russes dans la région boisée et marécageuse.

Pétrograd, 10 septembre.

Communiqué russe : Dans la direction de Riga, l'adversaire, après avoir jeté des ponts sur le cours inférieur de l'Ala livonienne, concentre ses efforts sur la rive nord de cette rivière, protégé par sa cavalerie, qui continue à effectuer des reconnaissances vers nos positions de la chaussée de Pskov.

Dans la direction de Segevd, des combats ont eu lieu entre avant-gardes ennemies et nos éléments de cavalerie, qui atténuent la pression allemande. Plus au sud, jusqu'aux bords de la Duna, fustilade de nos avant-postes sur les avant-gardes ennemies. Nos reconnaissances aériennes signalent une animation considérable dans la station terminus du chemin de fer ennemi en avant de Jacobstadt et de Dvinsk.

La conférence de Stockholm

Copenhague, 10 septembre.

Le National Tidende, de Stockholm, annonce, selon des journaux de Pétrograd, que le comité du Conseil des ouvriers et soldats russes a décidé de ne pas participer à la conférence de Stockholm puisque ni l'Angleterre, ni la France, ni aucun des autres pays alliés n'envoient de délégués à Stockholm.

Nouvelles diverses

L'ancien président du ministère hongrois, comte Maurice Esterhazy, vient d'arriver à Davos, pour un long séjour.

— On annonce de Vienne que le Reichsrat, qui devait se réunir le 18 septembre, est, à la suite de certaines difficultés, ajourné au 2 octobre.

— Le Temps de Paris annonce que le voyage que le roi d'Italie devait faire cette semaine sur le front français est ajourné.

— L'empereur d'Allemagne est rentré à Potsdam, de son voyage sur le front oriental.

Nécrologie

M. Paul Meyer

On annonce de Paris le décès de M. Paul Meyer, qui était, avec M. Gaston Paris (mort en 1903), le plus grand philologue de France.

M. Paul Meyer était né à Paris en 1840. Il fut élève de l'Ecole des chartes, puis archiviste à Tarascon, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; il devint le secrétaire de l'Ecole des chartes; il fut nommé professeur au Collège de France en 1876; professeur et directeur de l'Ecole des chartes en 1882, membre de l'Institut en 1884.

En dehors de ses fonctions administratives, Paul Meyer, travailleur infatigable, se consacra à de multiples études d'érudition qui firent connaître son nom bien au delà des frontières de France. Il faut citer, parmi ses publications : un Recueil d'anciens textes, un livre sur Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge, de nombreuses éditions de textes anciens du moyen âge, etc. A l'Académie des inscriptions, il collaborait activement au Recueil des historiens des croisades, aux Notices et

extraits des manuscrits, à l'Histoire littéraire de la France.

AUTOUR DE LA GUERRE

Le tribut d'une famille

Peu de familles en France ont payé à la patrie un tribut aussi large que celui de la famille Gasquet, de Montmirat (Tarn).

Dès les premiers jours de la mobilisation, neuf de ses membres, dont sept frères et deux gendres, étaient appelés.

Dans les premiers mois de la guerre, l'un d'eux était porté disparu. Peu après, le chef de famille mourait, et il ne restait qu'un fils pour succéder à la mère et vaquer aux occupations de la ferme. Mais ce fils, de la classe 48, a dû rejoindre à son tour.

La famille Gasquet compte donc, à l'heure actuelle, sept frères soldats, du service armé, et il ne reste plus à la maison que la vieille mère, presque infirme.

Echos de partout

UNE FORTUNE SOUS UN TRAVERSIN

En janvier dernier, un réfugié de Lille, M. Lacroix, pharmacien, arrivait à Paris avec ce qu'il avait pu sauver de sa fortune, 62.000 francs. A l'hôtel où il était descendu, M. Lacroix, ne sachant comment mettre en sûreté son argent, eut l'idée de le placer sous son traversin. Le lendemain, pressé d'aller faire certaines courses, de pharmacien oubliant totalement la précaution qu'il avait prise la veille et sortit sans qu'il y pense. En route seulement, il se rappela qu'il n'avait pas repris ses 62.000 francs et courut à l'hôtel. Les 62.000 francs n'y étaient plus. Pour comble de malchance, le marchand de l'hôtel était venu, pendant l'absence de M. Lacroix, et on lui avait remis pile-mêle avec le linge les billets de banque du pharmacien, qui s'en allèrent ainsi chez le blanchisseur, à Boulogne.

Quelques jours après, un jeune employé de la blanchisserie, Charles Bidot, en vidant un cuvier, trouvait les 62.000 fr., en billets plus ou moins froissés et rouillés. Deux autres employés de la blanchisserie, un gamin et une laveuse, Philomène Silva, avaient assisté à la découverte. Bidot fut payer leur silence : 4.000 francs à la laveuse et 200 francs au gamin. Puis il s'empressa de porter le reste à sa mère. Celle-ci, pour fêter l'aubaine, gratifia son fils d'un billet de mille et le fils, à son tour, courut chez le marchand de vin régaler ses amis. Après quoi, il s'offrit une bicyclette. Le jour suivant, Charles Bidot revenait chez le même marchand de vin avec un second billet de mille. Le marchand de vin, flairant quelque chose de louche, songea aussitôt à en tirer profit. Il avait également un fils qu'il dépêcha chez les Bidot, auxquels le jeune homme tint ce langage : « Mon père n'a pu changer les deux billets de mille que vous lui avez donnés en paiement, car ce sont des billets trouvés ou volés et on les a frappés d'opposition. Il faut donc lui rendre la monnaie qu'il vous a donnée ? »

Et non seulement les Bidot durent rendre la monnaie, sans rentrer, bien entendu, dans leurs billets, mais le marchand de vin et son fils finirent par leur extorquer deux ou trois billets de mille.

Entre temps, le jeune Charles Bidot s'était offert l'engagement d'un voyage à Bordeaux et il avait généralement invité à l'accompagner un de ses amis, le jeune Tatave Soulié, qui avait pris pour confident, Tatave voulut lui aussi avoir sa part de l'argent du pharmacien et cette part s'éleva à 12.000 fr.

L'histoire du traversin, du cuvier et surtout des 62.000 francs allait ainsi de bouche en bouche, et chaque jour, pour ainsi dire, c'était un nouveau candidat au partage qui se présentait chez les Bidot. En dernier lieu, arrivèrent deux prétendus policiers, qui, sous prétexte d'enquête et en promettant de tout arranger, écornèrent encore le magot de quelques billets de mille. Il ne restait plus guère aux Bidot qu'une trentaine de mille francs, qui, bientôt, sans doute, se réduiraient à rien.

La situation n'était plus tenable. L'apparition des deux policiers achève de faire perdre la tête aux Bidot. Espérant tout racheter par leurs aveux, ils s'en allèrent au commissaire de leur quartier, conter à la fois leur bonne et mauvaise fortune, et c'est ainsi que, l'autre jour, avec les complications qui leur avaient fait regretter leur trouvaille, ils ont comparu devant le tribunal des enfants, qui a condamné le fils Bidot, sa mère et l'ami Tatave à un an de prison; la

laveuse, les deux faux policiers, le marchand de vin, à six mois, et le fils du marchand de vin à trois mois de la même peine.

MOT DE LA FIN

Dans un tramway, un Viennois regarde avec des yeux d'envie les belles bottes que porte un paysan assis à côté de lui :

— Vous avez dû les payer un bon prix ?
— Oh ! pas plus cher qu'avant la guerre.
— Comment ça ?
— Oui, deux fois.

Confédération

Corps diplomatique

On élèment la nouvelle du prochain départ de Berne du ministre de Bulgarie, M. Passarof.

L'inéligibilité des cheminots

A la question qui lui a été posée de savoir si un conducteur de locomotives était éligible au Conseil national, le Conseil fédéral a répondu négativement. Les fonctionnaires et employés C. F. F. doivent être assimilés aux autres fonctionnaires et employés fédéraux. Ils sont donc inéligibles.

Jeunes conservateurs

Dimanche a été tenue, à Gossau, une première réunion de la jeunesse conservatrice du canton. M. le rédacteur Baumberger, M. le député Scherrer et M. le Dr Bruggmann ont parlé, devant environ trois mille personnes, des devoirs de l'heure présente. Un télégramme a été envoyé à M. le conseiller fédéral Motta. Dans une résolution, il a été déclaré que les catholiques suisses sont prêts à tous les sacrifices pour la patrie, mais qu'ils demandent une politique de stricte neutralité et l'égalité de traitement dans tous les domaines du droit constitutionnel fédéral et cantonal.

99e session de la Société helvétique des sciences naturelles

Zurich, 10 septembre.

La Société helvétique des sciences naturelles, qui a été, en 1915, à Genève, le centenaire de sa fondation, est réunie ici depuis dimanche soir pour sa session ordinaire. C'est la septième fois que cette réunion a lieu à Zurich, à cent ans de distance, puisqu'elle y eut lieu en 1817 pour la première fois. Les circonstances actuelles, loin de nuire au travail scientifique, l'intensifient et toute réjouissance est exclue du programme. Le manque de charbon a même fait supprimer la promenade sur le lac, prévue d'abord par les organisateurs.

La participation est exceptionnellement forte : le nombre des participants se rapproche de 600, si même il ne dépasse pas ce chiffre.

Hier soir, l'assemblée des délégués a préparé les tractanda administratifs qui vont être soumis à l'assemblée générale, laquelle, sans doute, ratifiera les propositions qui lui seront faites. Je signalerai un fait intéressant, soit la future représentation de toutes les sociétés cantonales au sénat de la Société helvétique, qui finira probablement par remplacer complètement l'assemblée des délégués, destinée à disparaître.

Il vient de se fonder une société de médecine et de biologie, qui devient une section de la Société helvétique, dont les sections vont ainsi en se multipliant. Du reste, le nombre (223) et la variété des travaux annoncés sont si considérables que la Société se divisera, demain, pour les entendre en 18 sections.

Ce matin, l'assemblée générale a été ouverte par le président annuel, M. le professeur Dr C. Schreter. Les auditeurs habitués des conférences de la Grenette n'ont certainement pas oublié la remarquable conférence que ce distingué botaniste nous a donnée en 1913, sur le désert et sa végétation.

Avec l'enthousiasme qui le caractérise, le président annuel nous a dressé un tableau des études botaniques faites à Zurich depuis 400 ans. Il a rappelé principalement Schenzer (1671-1733); Gessner (1681-1758); Usteri (1768-

1831); Heer (1809-1885), etc. Il s'est arrêté à Nageli et à la fin du XIXe siècle. Ses auditeurs sauront continuer l'énumération et, parmi les botanistes zuricois actuels, ils donneront la place d'honneur à notre savant président annuel.

A la suite de ce discours longuement applaudi, M. le professeur Albert Heim a été nommé président d'honneur de la session. Sur la proposition de M. le professeur R. Gautier, directeur de l'Observatoire de Genève, une adresse de félicitations a été envoyée aux Révérends chanoines du Saint-Bernard, qui, depuis un siècle révolté dans quelques jours, et à côté de leur œuvre de charité, font des observations météorologiques soignées et régulières avec un véritable esprit scientifique.

Le professeur Dr Geiser, de l'Ecole polytechnique, ancien président central, qui, à cinq-cinquante ans, obtenait le doctorat à l'université de Berne, se voit renouveler ce titre aujourd'hui, honoris causa, par la même université. L'université de Zurich donne le même titre à M. Schmidt, à Oberhelfenswyl (Saint-Gall), qui vient de recevoir le prix Schaffli pour son remarquable travail sur la lumière zodiacale. Elle fait le même honneur à M. Buehler, de Saint-Gall, et à M. Oberholzer, de Glaris.

La Société entend ensuite une savante conférence de M. le professeur Perrier, de Lausanne, sur les « orientations moléculaires en physique et en cristallographie ». Le jeune et distingué professeur esquisse une hypothèse féconde dans ses conséquences et appuie le tout par des projections lumineuses très ingénieuses et des mises réussies pour se faire comprendre même par des gens non initiés aux mystères de la composition physique de la matière.

Après une pause d'une demi-heure, l'assemblée va entendre le Dr Baltzer, de Berne, sur le développement et l'hérédité chez les métis, puis elle s'occupera encore, jusqu'à l'heure du dîner, à 2 heures, de quelques questions administratives et spécialement du lieu de réunion en 1918. La Société tessinoise se charge d'organiser cette réunion à Lugano, avec M. le professeur Medlin comme président.

Espérons que les circonstances actuelles ne ravitaillent et de la marche des décrets de fer fédéraux n'empêcheront pas au point d'obliger la Société helvétique des sciences naturelles à supprimer encore cette manifestation annuelle de son activité scientifique, comme ce fut le cas en 1914 et déjà en 1870.

Demain mardi, auront lieu les réunions des sections; les communications prévues au programme sont si nombreuses qu'il est impossible d'en donner une idée. Ajoutons toutefois qu'il y en a sept annoncées par des membres de la Société fribourgeoise des sciences naturelles.

M. Muz.

La Suisse et la guerre

Suisse et Etats-Unis

Contrairement aux informations optimistes publiées dernièrement au sujet de notre ravitaillement par les Etats-Unis, le gouvernement américain lui-même n'est pas encore au clair sur les quantités de blé dont il pourra disposer en faveur des neutres. La seule certitude que nous ayons, écrit-on de Berne à la Revue, c'est que nous ne pourrions pas embarquer une tonne de blé avant deux mois. Si cela simplifie la question des transports, ce n'est pas en notre faveur. D'autant moins qu'on n'a pas encore trouvé le moyen d'utiliser plusieurs vapeurs qui avaient été affectés par le commissariat pour le transport de blé et qui se trouvent actuellement dans les ports américains.

Suissees condamnées en Italie

Une jeune Suisseuse du nom de Alice-Rosa Studmann vient d'être condamnée, par le tribunal militaire d'Ancone, à la réclusion perpétuelle, pour espionnage.

Le procureur général avait requis la peine de mort. La jeune Studmann a recouru contre ce jugement.

L'affaire des bombes de Lausanne

En août 1916, on ouvrait, en gare de Lausanne, une malle contenant 30 bombes destinées à faire sauter des usines électriques. La malle était la propriété d'un Italien du nom de

DENYSE

Par M. MARYAN

Godefroy s'embrouillait dans ses paroles, et Denyse, n'y comprenant rien, le regardait, ahurie, vaguement inquiète.

— Bref, conclut-il, s'épongeant le front, quoi qu'il fit froid, bref, Denyse, voulez-vous m'épouser ?

Elle poussa un petit cri, — un cri de surprise, de frayeur, de chagrin, peut-être.

— Je vous étouffe ? C'est vrai, je vous avais dit que je ne voulais pas me marier tout de suite... Avez-vous peur d'une vie trop sérieuse ? Je suis gai, vous le savez bien, et chaque fois que nous serions libres, nous ferions de fameuses promenades. J'aurai une auto au printemps... Peut-être vous intéresseriez-vous à mes malades. Mon rêve est d'avoir une clinique, et vous vous habitueriez à voir du sang... Je n'ai pas un mauvais caractère... Je sais bien que je ne suis pas un héros de roman, et je serais incapable de rimer pour vous un madrigal, mais je vous aime bien, petite Denyse !

Oh ! pauvre Godefroy ! C'était impossible. Mais devait-elle le plaindre, après tout ? N'était-ce pas par pitié, par bonté qu'il lui avait fait cette singulière et touchante déclaration ?

Ils avaient continué à marcher très vite sous la charnelle dépourvue, où des morceaux de ciel très larges apparaissaient à travers les branches

et les feuilles roussies. On eût dit que, même en un pareil moment, l'activité physique de Godefroy avait besoin de s'affirmer, et malgré elle Denyse le suivait, réglant son pas sur ce pas allongé.

— Mon cher Godefroy !... Jamais je n'aurais cru... jamais je n'aurais pensé...

Il s'arrêta brusquement en constatant combien la voix de sa petite amie était altérée; il la regarda en face, et il vit sur son visage soudain pâli l'air de triste surprise, tant de regret sincère, qu'il comprit à quel point, en effet, elle était peu préparée à ce qu'elle venait d'entendre. Mais il n'eut pas l'idée que le souvenir de Conrad, trop proche encore, et trop dangereux comme comparaison, filottait autour de lui.

— Vous ne voulez pas ? dit-il d'une voix un peu étranglée. Même en attendant quelques jours pour vous habituer à cette pensée... Non ?... C'est non pour maintenant et... pour toujours ? Alors, n'y pensez plus, et surtout ne pleurez pas, petite fille. Pourquoi pleurer si vous ne regrettez rien ? Ne craignez pas que je vous tourmente ! Qu'est-ce que je voulais ? Assurer votre sort, vous donner une vie tranquille. Vous aimez mieux autre chose... soit ! Je serai toujours votre ami.

Elle s'esuya les yeux et le regarda à son tour, un peu intriguée. Son calme était-il feint ? Elle sentit le désir, tout à fait féminin, de savoir s'il était très malheureux.

— Mon cher Godefroy, je ne peux pas vous dire oui, mais je vous suis très, très reconnaissante... Seulement je crois que vous vous trompez... Vous ne songiez pas à m'épouser il y a huit jours...

— Certainement non ! répondit-il avec son impitoyable naïveté.

Elle se sentit piquée, malgré sa gratitude très réelle.

— Mais je ne voudrais pas être épousée par pillé, dit-elle. Quand je me marierai, j'entends donner du bonheur.

— Pourquoi pas ? répondit-il tranquillement. Pourquoi ne m'en auriez-vous pas donné ?

— Mais vous n'en désirez pas, et vous regrettez ma réponse surtout pour moi ! dit-elle, insistait.

— Evidemment, répondit-il avec la même naïveté.

Alors, rassurée sur les suites de son refus, Denyse insinua que l'heure du déjeuner était proche.

Le déjeuner fut bientôt servi, en effet. Denyse ne mangea guère. L'émotion d'une demande en mariage, l'attendrissement causé par le dévouement de Godefroy, et aussi, il faut le dire, la mortification vague, mal définie, d'avoir été demandée par pure compassion, lui ôtèrent tout appétit. Elle fut à la fois contente et fâchée de constater que, en revanche, Godefroy faisait honneur au repas, et conservait toute sa présence d'esprit. Il causa longuement avec Mlle de la Ligerie, et parut satisfait de trouver à la fois intelligente et aimable celle qui prenait Denyse sous sa protection.

Il s'en alla à sa consultation et à ses visites; mais, le soir venu, il accompagna Denyse à la gare. Il ne fit nulle allusion, même lointaine, à ce qui s'était passé. Il exprima le désir, à peine ratifié par sa mère, de revoir chaque année leur petite amie, et, le train s'ébranlant, Denyse vit

quelque temps sa grande silhouette et les gestes multiples de ses longs bras.

Mlle de la Ligerie l'invita alors à s'installer pour la nuit, et elle put songer sans contrainte à ce qu'elle avait refusé, et à l'avenir vague et inconnu que son imagination paraît de je ne sais quel prestige, en dépit de l'expérience pénible qu'elle venait de faire de la vie.

CHAPITRE XV

Mlle de la Ligerie avait loué et meublé dans une rue retirée de Passy, dans des conditions extraordinairement avantageuses, et en réalisant d'ailleurs un emprunt, une maison assez vieille, qui avait jadis été une villa, et qui gardait un jardin touffu qualifié par ses hôtes de petite merveille. Elle avait d'ailleurs arrangé la maison avec plus d'ingéniosité que d'argent; au bout de peu d'années, elle s'était libérée de sa dette, et était en train de gagner une modeste aisance.

La première impression de Denyse fut enthousiaste. Cette maison basse, assise dans un jardin que des lauriers, des lierre et des sapins gardaient vert en toute saison, lui parut jolie, avec ses hautes fenêtres, son fronton grec, son porche à balustrades. L'intérieur s'éclairait, le soir, par la lumière électrique (il était sept heures du matin, et le jour se levait à peine) éclaira un vestibule pavé de damiers en marbre, meublé d'un bahut, d'une table et de sièges pseudo-antiques; des curieuses et des faïences ornaient les murailles et le bahut, et Denyse les prit pour des objets d'art. Elles montèrent sans bruit l'escalot étroit, ouvert d'un joli tapis confortable, aux nuances éteintes, et Mlle de la Ligerie, satisfaite de l'ef-

fet produit sur sa petite compagne expansive, désigna les portes qui s'ouvraient sur le palier.

— Nos chambres sont au-dessus; je loge ici mes hôtes... Prenez garde d'escalier est raide.

L'escalier, en effet, se resserrait encore, et la pente s'accroissait. Il menait à quelques marches petites, mais confortablement meublées, dont les fenêtres défectueuses avaient été habilement tendues de cretonne.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Pages d'art. — Le numéro de septembre contient une étude de M. Daniel Baud-Bovy sur le peintre Jules Bachel, originaire de Longirod, dans le canton de Vaud, mais dont toute l'éducation artistique fut genevoise. Bachel, dont on exhumait fort heureusement le nom et l'œuvre, fut en effet un des plus brillants élèves de Barthélemy Menn. Mort en 1869, il est inconnu de notre génération, mais sa peinture n'a pas vieilli, et on saura gré aux Pages d'art de l'hommage rendu à sa mémoire et à son talent. L'étude de M. Baud-Bovy est accompagnée de 18 illustrations, dont une planche en couleur. Dans le même numéro : une nouvelle signée de l'écrivain Valentin Grandjean et des vers inédits d'Henry Spiess. La musique (4 pages pour piano) est d'un jeune et talentueux prometteur : M. Roger Vuataz. Signaux encore une étude sur la déclamation, de M. M. Jeanneret et Neuchâtel, et une intéressante bibliographie.

DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

Commentaire Havas

Paris, 11 septembre.

(Havas.) — Il se confirme que la défaite subie avant-hier par les Allemands, sur la rive droite de la Meuse, a été importante et leur a coûté les pertes les plus sanglantes.

Malgré des assauts répétés, qui se sont produits jusqu'à cinq fois consécutives, les troupes ennemies n'ont pu aborder en aucun point notre front, ni reconquérir les positions perdues.

Bien mieux, hier, les troupes françaises ont élargi encore leurs avantages dans ce secteur, achevant de maîtriser dans les bois des Fosses et des Caucrières les centres de la résistance ennemie.

Le nombre des prisonniers a encore augmenté notablement.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'activité de l'artillerie continue depuis quelques jours, mais aucune action d'infanterie n'est encore signalée.

Sur le front britannique, il n'y a eu, de part et d'autre, que des opérations de patrouilles et des raids de reconnaissance.

Bulletin anglais

Londres, 11 septembre.

Communiqué officiel britannique du 10, à 9 h. du soir :

Il convient d'ajouter, aux prises signalées ce matin, un certain nombre de prisonniers faits cette nuit, au cours de rencontres de patrouilles vers Lagnicourt. Une opération de détail nous a permis de faire, la nuit dernière, un certain nombre de prisonniers au sud-est de Saint-Julien.

Au cours d'un coup de main allemand, exécuté sur un de nos avant-postes, au sud-est de Saint-Janshoek, quelques-uns de nos hommes ont disparu. Le poste a été ultérieurement réoccupé par nos troupes.

Activité des deux artilleries à l'est d'Ypres.

L'épais brouillard a considérablement gêné l'activité des avions. Les opérations aériennes dans la journée du 9, en liaison avec l'artillerie, ont été cependant poursuivies autant que possible. Quelques bombes ont été jetées, de jour et de nuit, sur les terrains d'aviation ennemis. Trois appareils allemands ont été abattus, et 4 autres contraints d'atterrir, désemparés ; 5 des nôtres ne sont pas rentrés.

Commentaire Wolf

Berlin, 11 septembre.

(Sp.) Les efforts des Anglais en Flandre qui en dehors de leurs propres buts devaient aussi servir à dégager les Russes et à soutenir l'offensive française de Verdun, ont eu une fin rapide. Les attaques de reconnaissances et les violentes attaques partielles n'ont pas été suivies d'une nouvelle grande offensive générale, ainsi qu'on aurait pu le prévoir. Les Anglais se sont contentés de faibles attaques partielles, qui ont été partout repoussées. Le feu d'artillerie également n'a été violent que par endroits.

En Artois, l'activité combattante a été également minime. Une attaque dans la région de Saint-Quentin n'a pu se développer. Les tranchées perdues près de la ferme Malakof ont été reprises. Près de Villenet seulement, la ligne allemande a été repoussée sur un petit espace.

La nouvelle offensive de Verdun présente l'image habituelle : petits succès de début, repris en grande partie par la contre-offensive, puis combats partiels qui peuvent durer des jours et des semaines. Le 9 septembre, des combats locaux ont remis les Allemands en possession de l'angle nord-est du bois des Fosses. Des combats se sont déroulés également dans le bois du Chaume et dans la région de la Croix de Vaux. Dans le bois du Chaume, les Français ont de nouveau attaqué à 9 heures du soir. Ils ont été repoussés en partie à la grenade. Les détachements d'assaut allemands ont ramené des prisonniers, en particulier dans les combats du bois des Fosses et près de la hauteur 344. Les Allemands ont effectué ici à 6 heures du matin une forte attaque, qui parvint jusqu'à nos positions françaises. Les prisonniers, au nombre de plus de cent, appartiennent à deux divisions différentes.

Conférence des Alliés

Milan, 11 septembre.

De Rome au Corriere della Sera : La nouvelle conférence interalliée qui devait avoir lieu à Paris paraît être renvoyée au mois d'octobre, dans l'attente de l'issue de la lutte sur l'Isozo et des événements politiques de France.

Sur le front russe

Berlin, 11 septembre.

(Sp.) — Dans l'est, sur le front de Riga, entre la Baltique et la Duna, il ne s'est produit que des escarmouches d'avant-gardes. Les Russes s'occupent activement de se retenir et de ramener de l'ordre dans leurs éléments.

Kornilof contre Kerensky

Rome, 11 septembre.

Les journaux italiens, commentant la mise à l'écart du généralissime Kornilof, estiment que l'événement prouve la gravité de la situation intérieure en Russie. Ils parlent même d'une contre-révolution, pour remplacer le gouvernement civil dépendant des « Soviets » pour une énergie dictature militaire.

La crise ministérielle en France

Paris, 11 septembre.

(Havas.) — L'opinion générale des milieux parlementaires est que la combinaison Painlevé aboutira rapidement. Le parti socialiste semble disposé à collaborer avec M. Painlevé. Ce matin, M. Painlevé recevra les délégués socialistes. Il est probable que le parti complera

Amérique et Suède

Londres, 11 septembre.

L'Agence Reuters apprend que les milieux politiques anglais sont d'avis que les révélations concernant la Suède ne nécessiteront aucune action des Alliés. Ceux-ci n'en envisagent d'ailleurs aucune. On est sûr que l'action individuelle de certains fonctionnaires irritera profondément le peuple suédois lui-même, qui s'empresera de la désavouer.

Washington, 11 septembre.

(Reuter.) — Le Département d'Etat annonce que le conseil des exportations, avant d'autoriser le départ de navires chargés d'approvisionnement pour la Suède, exigera dorénavant, non seulement des promesses, mais des preuves tangibles que ces marchandises ont uniquement destination à la Suède et qu'elles n'iront pas en Allemagne.

La paix allemande et l'Amérique

Londres, 11 septembre.

(Reuter.) — De New-York au Daily-Mail : Suivant des informations de Washington, l'Office des affaires étrangères d'Allemagne a lancé plusieurs ballons d'essai pour savoir l'opinion des Etats-Unis au sujet d'une offre de paix basée sur la restauration de la Belgique et l'indépendance de l'Alsace-Lorraine.

Les versions que l'on donne des offres allemandes sont différentes ; mais toutes s'accordent pour demander que la Belgique soit rachetée par la restitution des colonies allemandes.

Personne, à Washington, ne considère les choses de cette façon. Le gouvernement estime qu'il est impossible de traiter avec le gouvernement de l'empereur Guillaume.

Le but de l'Allemagne est seulement de s'efforcer de retarder autant que possible la pleine coopération des Etats-Unis aux opérations de guerre ; mais la tentative allemande ne trompe personne.

La note pontificale

La Haye, 11 septembre.

Le journal catholique belge Notre Belgique, paraissant à Calais, prend vigoureusement la défense de la note pontificale, contre les attaques dont l'appel du Pape a été l'objet.

Abolition de représailles

Paris, 11 septembre.

(Havas.) — Le gouvernement allemand, prétendant de prétendus abus commis par les navires hôpitaux français dans la Méditerranée, a notifié, en février dernier, son intention de torpiller ces navires sans tenir compte des obligations inscrites à la convention de La Haye. Pour prévenir l'exécution d'un semblable dessein, le gouvernement de la République fit embarquer sur les navires hôpitaux un certain nombre d'officiers allemands. Le gouvernement allemand répondit à cette mesure de précaution par l'envoi dans des localités exposées au tir des armées d'un nombre relativement élevé de prisonniers français. Emu de cette situation, le roi d'Espagne a proposé généreusement sa haute intervention, qui a abouti à l'adoption des mesures suivantes :

A partir du 20 septembre, les forces navales allemandes respectent les navires hôpitaux dans la Méditerranée, en tant que ces navires ne seront plus escortés par des navires armés. Le roi d'Espagne a consenti à mettre à bord des délégués qui constateront que les navires hôpitaux sont exactement utilisés aux fins qui leur sont propres, et qui garantiront par leur présence la parfaite exécution des règles de la convention de La Haye. A partir de la même date, les officiers allemands prisonniers de guerre seront débarqués des navires hôpitaux sur lesquels ils étaient. De son côté, le gouvernement allemand fera évacuer simultanément les prisonniers français de toutes les localités dans lesquelles ils avaient été envoyés en représailles.

La reine de Bulgarie malade

Sofia, 11 septembre.

(Agence bulgare.) — L'état de santé de la reine ayant suffisamment empiré, le roi, qui se trouvait sur le front, est rentré à Sofia, d'où il est parti pour Euxinograd, accompagné des princes.

A Lemberg

Lemberg, 11 septembre.

(B. C. V.) — L'archevêque Mgr Szeptycky, métropolitain catholique-grec, est arrivé hier et a été reçu d'une manière solennelle.

Arrestations

Milan, 11 septembre.

L'Italie reçoit de Sondrio (Valtelline) la nouvelle de l'arrestation de trois individus qui ont été d'origine suisse et qui s'étaient introduits sur le territoire italien avec des appareils photographiques.

Paris, 11 septembre.

Le Journal reçoit de Territet la nouvelle que le prince de Wrede, chambellan du roi de Bavière, aurait été arrêté comme chef de l'espionnage allemand en Suisse.

SUISSE

Pour un million de barques

Berne, 11 septembre.

La direction de l'armée des Etats-Unis a conclu un contrat avec l'association des entrepreneurs suisses, pour la livraison de baraquements en bois, pour un total d'un million, et non de trente millions, comme on l'a annoncé.

L'éligibilité des femmes

Berne, 11 septembre.

Le Grand Conseil, continuant la discussion de la loi communale, a repoussé, par 56 voix contre 35, une proposition demandant l'éligibilité des femmes dans les commissions de tutelle.

fonctions. En disant ses mérites d'agriculteur, M. Chassot rend hommage aux paysans broyards laborieux et clairvoyants. Il justifie la forte représentation de l'élément campagnard dans les conseils du pays, à l'heure où le socialisme s'efforce de dresser les vilains contre les campagnes. Cette tactique antinationale ne prendra pas chez nous, grâce à l'attachement aux traditions et au bon sens de nos populations. C'est cet attachement et ce bon sens qui dicteront leur vote aux électeurs broyards, le 23 septembre. Ils désigneront un vrai fils de la terre broyarde, un authentique conservateur, digne de la confiance de tous ses concitoyens.

M. Chassot, au milieu des applaudissements enthousiastes de l'Assemblée, termina par un appel chaleureux à l'union de tous les électeurs broyards pour la plus belle des causes. On passa ensuite au vote. M. Wirz, instituteur à Léchelles, et Pochon, huissier à Dompierre, fonctionnèrent comme scrutateurs. A l'unanimité des délégués moins quatre, dont deux votèrent en blanc, M. André Corninbeuf, syndic de Dompierre, fut proclamé candidat officiel pour l'élection du 23 septembre.

De longs applaudissements saluèrent la proclamation de ce résultat. M. Kälin, président, reprit la parole pour souligner la portée de la décision prise, par l'Assemblée régulièrement constituée des délégués des communes. Seule, cette assemblée avait le droit de désigner le candidat du parti conservateur ; toute autre réunion ne présenterait qu'un candidat dissident et ne refléterait pas l'opinion du parti conservateur.

Le 23 septembre, les électeurs broyards, conscients de leur devoir, iront tous voter pour le candidat régulièrement désigné par l'Assemblée de Dompierre, M. Corninbeuf, qui est le seul candidat du parti conservateur. Ils n'écouteront pas les paroles de quelques meneurs qui essayeront peut-être, à la dernière heure, de semer la division dans les rangs. Les conservateurs broyards, fidèles à la discipline qu'ils ont toujours observée jusqu'ici, montreront une fois de plus qu'ils restent, malgré tout, unis autour du vieux drapeau et que le moment n'est pas venu de rompre la trêve des partis, fidèlement observée lors des dernières élections générales, en décembre dernier. Il se rangeront à l'avis des chefs aimés et respectés qui, depuis trente-cinq ans, ont consacré leur vie au triomphe de nos principes et au développement du canton de Fribourg, le beau district de la Broye y compris.

Et, le 23 septembre, ils voteront avec ensemble pour M. André Corninbeuf, syndic de Dompierre. Les paroles de M. le président Kälin ont été couvertes d'applaudissements. La réunion d'hier portera, on peut en être certain, d'excellents fruits. Le drapeau conservateur flotte toujours bien haut dans le cher district de la Broye. M. le député Bächler, qui présida l'Assemblée d'une manière tout à fait impartiale, remercia encore une fois les délégués de leur entrain et de leur enthousiasme, et, au milieu d'applaudissements redoublés, il porta son salut au triomphe de la candidature foncièrement conservatrice de M. André Corninbeuf.

Une cinquantaine de délégués du premier cercle de justice de paix de la Broye ont répondu à l'appel du comité conservateur broyarde et se sont trouvés réunis, hier après midi, lundi, à la maison d'école de Dompierre. Il s'agissait de désigner le candidat à la députation pour le remplacement de M. Francey, nommé aux fonctions de préfet du district de la Broye. Toutes les communes du cercle avaient envoyé des délégués, à l'exception de Portallan, des Frigues et de Russy. M. Kälin, président du comité conservateur de la Broye, Bächler et Chassot, députés, assistant à la réunion. M. le député Progin s'était fait excuser.

M. le député Bächler, chargé par le comité de présider l'Assemblée, remercia des délégués d'avoir répondu si nombreux à l'appel des organes réguliers du parti. On ne comptait pas sur une aussi forte participation. « Vous n'avez pas craint, dit M. Bächler, de sacrifier, pour répondre à notre appel, un après-midi tout ensoleillé, que vous auriez consacré aux travaux des champs ou aux jouissances familiales de la bénédiction. Je vous remercie vivement, au nom du comité de district, du vif intérêt que vous témoignez ainsi à la chose publique. » M. Bächler donna ensuite connaissance d'une lettre du conseil communal de Dompierre, revenant énergiquement pour la commune de siège vacant. Dompierre est la localité la plus importante du district après Estavayer, puisqu'elle compte plus de 1000 habitants. Or, depuis plus de vingt ans, Dompierre n'a pas de représentant au sein de l'autorité législative. Puisque l'occasion se présente aujourd'hui de combler cette lacune, le conseil communal propose son dévoué syndic, M. André Corninbeuf.

M. Edouard Dubey, secrétaire communal de Dompierre, appuya chaleureusement cette revendication. Il parla en conservateur convaincu et en interprète fidèle des sentiments de ses concitoyens. Il rappela que M. André Corninbeuf jouissait de l'estime et de la sympathie générales. Agriculteur intelligent et ami du progrès, il s'est mis avec résignation au service de ses concitoyens. Conseiller communal et syndic depuis trente ans, il est en outre juge suppléant au tribunal et membre de la commission des zones. Ses principes bien connus, ses connaissances pratiques et son excellent jugement en feront un digne représentant des agriculteurs broyards au Grand Conseil. M. Edouard Dubey, très applaudi, exprima l'espoir que la proposition de la commune de Dompierre rencontrerait l'assentiment unanime des délégués.

M. le président Kälin tint à féliciter aussi les délégués de leur nombreuse participation. Il expliqua que l'Assemblée, régulièrement convoquée, avait tout d'abord été projetée pour le 16 septembre, mais qu'elle dut être avancée, afin qu'elle ne coïncidât pas avec la fête fédérale d'action de grâces.

Lorsque M. Charles Chassot, député, prit la parole, les bravos éclatèrent spontanément sur tous les bancs. L'orateur rappela les services rendus à sa localité par M. le syndic Corninbeuf, qu'il a vu à l'œuvre tout particulièrement depuis quatre ans. Depuis vingt ans, soit depuis le décès du regretté M. Dubey, Dompierre n'a plus eu de représentant direct au sein de l'Assemblée législative. Le moment est venu de lui accorder à nouveau un porte-parole au Grand Conseil. Et M. André Corninbeuf est plus qualifié que tout autre pour occuper ces

fonctions. En disant ses mérites d'agriculteur, M. Chassot rend hommage aux paysans broyards laborieux et clairvoyants. Il justifie la forte représentation de l'élément campagnard dans les conseils du pays, à l'heure où le socialisme s'efforce de dresser les vilains contre les campagnes. Cette tactique antinationale ne prendra pas chez nous, grâce à l'attachement aux traditions et au bon sens de nos populations. C'est cet attachement et ce bon sens qui dicteront leur vote aux électeurs broyards, le 23 septembre. Ils désigneront un vrai fils de la terre broyarde, un authentique conservateur, digne de la confiance de tous ses concitoyens.

M. Kälin, président, reprit la parole pour souligner la portée de la décision prise, par l'Assemblée régulièrement constituée des délégués des communes. Seule, cette assemblée avait le droit de désigner le candidat du parti conservateur ; toute autre réunion ne présenterait qu'un candidat dissident et ne refléterait pas l'opinion du parti conservateur.

en raison des prix modiques offerts, les éleveurs n'ont pas voulu vendre.

Le syndicat d'élevage de Givisiez a acheté de l'hoirie Rey, à Pensier, le taureau Capitaine, pour 2500 fr., et de M. Boniface Bulliard, à Arconciel, le taureau Avion, pour 2200 fr. M^{me} Mariette Brodard, à La Roche, a vendu son taureau Clairon au syndicat du Bry, 2000 fr. ; M. Louis Mossa, à Broc, son taureau Raton au syndicat de Villarod, pour 1820 fr., et son taureau Champion au syndicat de Saint-Martin, pour 1520 fr.

M. Toffel, syndic, à Middel, a payé à M. Alex. Magne, à Morlens, 3000 fr. pour le taureau Guerrier. Le syndicat de Cugy a acheté de M^{me} veuve Wyssmuller, à Vuadens, le taureau Franz, pour 2700 fr. Le syndicat d'Avry-devant-Pont a payé 2400 fr. le taureau Marquis, appartenant à M. Ernest Barras, à Châtel-sur-Montsalvens. Le syndicat de Cottens a payé 2300 fr. le taureau Régent, propriété de M. Paul Buchs, à Bellegarde, et le syndicat de Planfayon, 2000 fr. pour un taureau appartenant à M. Casimir Gremaud, à Echaliens. M. Isidore Jordan, à Vaulruz, a vendu au syndicat genevois de Céligny son taureau Joli, 2600 fr. M. J. Meltraux, à Neyruz, a acheté de M. Edouard Deillon, à Bulle, le taureau Aéro, pour le prix de 2200 fr. M. Jacob Wyssmuller, à Bulle, a vendu à M. Paul Buchs, à Bellegarde, son taureau Lord, 2000 fr., et M. Fritz Marbach, à Grossried, a vendu à MM. Tornare frères, à Charmey, son taureau Annibal, également pour 2000 fr.

Ces jours-ci, une commission italienne est arrivée pour suivre nos concours de districts et faire l'achat d'une vingtaine de taureaux.

Accident

Hier soir, deux citoyens de notre ville rentraient d'une excursion au Schweinsberg, par l'autobus du Lac Noir ; mais comme il n'y avait pas de place à l'intérieur, ils étaient montés sur le toit de l'autobus. Le trajet du Lac Noir à Fribourg se fit sans le moindre incident ; mais, à l'arrivée en ville, à la poste succursale du Bourg, d'un des voyageurs fut une malheureuse chute en descendant de la voiture. Il manqua un degré de l'échelle et fut précipité la tête la première sur le sol. On le releva sans connaissance.

M. le curé de ville et M. le docteur Weck furent aussitôt appelés. Après avoir reçu les premiers soins et été administré, la victime fut transportée à l'hôpital des Bourgeois.

Elle n'avait comme blessure apparente qu'une contusion à la tête. Aussi croyait-on à de graves lésions internes. Ce matin, cependant, la connaissance est revenue et l'état général s'est sensiblement amélioré.

Le blessé est M. Joseph Egger, maître menuisier à la rue d'Or.

Soudure autogène

Un nouveau cours théorique et pratique de soudure autogène est organisé au Technicum de Fribourg, avec le concours de la Société suisse de l'acétylène.

C'est le XXV^e cours suisse de soudure autogène organisé par la Société suisse de l'acétylène, à Bâle, et par le Technicum de Fribourg. On y enseignera la soudure autogène d'une façon théorique et pratique.

Vu l'importance énorme de ce nouveau procédé, les industriels voudront bien profiter de cette occasion de se renseigner.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cheur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., répétition générale au local.

Calendrier

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

FÊTE DU SAINT NOM DE MARIE

Marie est un nom d'espérance, et la Vierge qui le porte ne cesse de nous dire : « Je suis la Mère de la sainte espérance et c'est en moi que se trouve toute l'espérance de la vie et de la vertu. » Rien n'est plus agréable à Dieu que de lui demander une grâce par le Nom de Celle qui est la dépositaire de tous les biens et de toutes les grâces.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 septembre

Technicum de Fribourg

MÉTÉOROMÈTRE



Table with 2 columns: Time (8 h. m., 1 h. s., 8 h. s.) and Temperature (75, 75, 75, 69, 70, 81, 75).

TEMPERATURE PROBABLE dans la Suisse occidentale Zurich, 11 septembre, midi. Pas de changement important pour le moment.

PUNEZ LES CIGARES FROSSARD PRO PATRIA

Stampi, se trouvant alors en prison à Ancône et libéré depuis.

Transmise au ministère public fédéral, l'affaire a été renvoyée devant la Cour pénale fédérale, qui se réunira, pour la trancher, le 24 septembre, à Lausanne, sous la présidence de M. le juge Soldati.

Il est probable que Stampi ne se présentera pas.

L'espionnage

M. le juge Pahud vient de terminer l'instruction d'une nouvelle et importante affaire d'espionnage dirigée contre la France. Dix-neuf personnes, hommes et femmes, sont écrouées à Genève. D'autres, dont le chef de la bande, l'officier allemand Otten, ont été arrêtées en France.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le beurre salé à Genève

La police de Genève a de nouveau séquestré 1200 kilos de beurre qui avaient été expédiés sans autorisation de l'Office central fédéral.

D'autre part, les autorités fribourgeoises annoncent que les expéditeurs du beurre saisi jeudi dernier, à Genève, seront défaits au procureur général.

Pour économiser l'essence

La circulation des automobiles et motocyclettes est interdite dans le canton de Zurich, de minuit et demi à 6 heures du matin, à partir du 15 septembre.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le crime de Genève

À la suite de pressions sérieuses, le procureur général de Genève a décidé de maintenir l'arrestation du soldat interné français F., soupçonné d'être l'auteur du crime commis dimanche, à la rue de la Four de l'Île, à Genève, sur la personne de la domestique Jeanne Anselmoz.

La justice civile devra probablement abandonner l'instruction au profit de l'autorité militaire, dont dépend l'intéressé.

FRIBOURG

L'élection au Grand Conseil du 23 septembre

Une cinquantaine de délégués du premier cercle de justice de paix de la Broye ont répondu à l'appel du comité conservateur broyarde et se sont trouvés réunis, hier après midi, lundi, à la maison d'école de Dompierre. Il s'agissait de désigner le candidat à la députation pour le remplacement de M. Francey, nommé aux fonctions de préfet du district de la Broye.

Toutes les communes du cercle avaient envoyé des délégués, à l'exception de Portallan, des Frigues et de Russy.

M. Kälin, président du comité conservateur de la Broye, Bächler et Chassot, députés, assistant à la réunion. M. le député Progin s'était fait excuser.

M. le député Bächler, chargé par le comité de présider l'Assemblée, remercia des délégués d'avoir répondu si nombreux à l'appel des organes réguliers du parti. On ne comptait pas sur une aussi forte participation. « Vous n'avez pas craint, dit M. Bächler, de sacrifier, pour répondre à notre appel, un après-midi tout ensoleillé, que vous auriez consacré aux travaux des champs ou aux jouissances familiales de la bénédiction. Je vous remercie vivement, au nom du comité de district, du vif intérêt que vous témoignez ainsi à la chose publique. » M. Bächler donna ensuite connaissance d'une lettre du conseil communal de Dompierre, revenant énergiquement pour la commune de siège vacant. Dompierre est la localité la plus importante du district après Estavayer, puisqu'elle compte plus de 1000 habitants. Or, depuis plus de vingt ans, Dompierre n'a pas de représentant au sein de l'autorité législative. Puisque l'occasion se présente aujourd'hui de combler cette lacune, le conseil communal propose son dévoué syndic, M. André Corninbeuf.

M. Edouard Dubey, secrétaire communal de Dompierre, appuya chaleureusement cette revendication. Il parla en conservateur convaincu et en interprète fidèle des sentiments de ses concitoyens. Il rappela que M. André Corninbeuf jouissait de l'estime et de la sympathie générales. Agriculteur intelligent et ami du progrès, il s'est mis avec résignation au service de ses concitoyens. Conseiller communal et syndic depuis trente ans, il est en outre juge suppléant au tribunal et membre de la commission des zones. Ses principes bien connus, ses connaissances pratiques et son excellent jugement en feront un digne représentant des agriculteurs broyards au Grand Conseil. M. Edouard Dubey, très applaudi, exprima l'espoir que la proposition de la commune de Dompierre rencontrerait l'assentiment unanime des délégués.

M. le président Kälin tint à féliciter aussi les délégués de leur nombreuse participation. Il expliqua que l'Assemblée, régulièrement convoquée, avait tout d'abord été projetée pour le 16 septembre, mais qu'elle dut être avancée, afin qu'elle ne coïncidât pas avec la fête fédérale d'action de grâces.

Lorsque M. Charles Chassot, député, prit la parole, les bravos éclatèrent spontanément sur tous les bancs. L'orateur rappela les services rendus à sa localité par M. le syndic Corninbeuf, qu'il a vu à l'œuvre tout particulièrement depuis quatre ans. Depuis vingt ans, soit depuis le décès du regretté M. Dubey, Dompierre n'a plus eu de représentant direct au sein de l'Assemblée législative. Le moment est venu de lui accorder à nouveau un porte-parole au Grand Conseil. Et M. André Corninbeuf est plus qualifié que tout autre pour occuper ces

fonctions. En disant ses mérites d'agriculteur, M. Chassot rend hommage aux paysans broyards laborieux et clairvoyants. Il justifie la forte représentation de l'élément campagnard dans les conseils du pays, à l'heure où le socialisme s'efforce de dresser les vilains contre les campagnes. Cette tactique antinationale ne prendra pas chez nous, grâce à l'attachement aux traditions et au bon sens de nos populations. C'est cet attachement et ce bon sens qui dicteront leur vote aux électeurs broyards, le 23 septembre. Ils désigneront un vrai fils de la terre broyarde, un authentique conservateur, digne de la confiance de tous ses concitoyens.

D. H. GANQUILLET
Dentiste américain
Consultations à PAYERNE,
tous les jours
de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS,
photographe
(vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

Honnête fille
est demandée dans une maison de commerce de la Suisse centrale. Occasion d'apprendre la langue allemande.
Offres sous chif. Z 3921 Lz à Publicitas S. A., Lucerne.

Un dentiste écrit : "J'atteste volontiers que la
POUDRE NOIRE
rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche."
D^r méd. G. FRESWEGEK, Nyon. Dépôt général Union Romande et Amant, Lausanne. 460

Société thurgovienne pour l'utilisation des fruits
BISCHOFZELL
(Thurgovie)
Maison reconnue la meilleure pour l'achat de

Vin de pommes jus de poires & cidre
1917
Vente en fûts prêtés depuis 50 litres, ainsi que par wagons entiers. 4517

Aux commerçants
Jeune homme, 25 ans, demande place dans maison sérieuse, pour s'occuper de la vente et des expéditions.
Ecrire sous chif. K 1140 L à Publicitas S. A., Lausanne.

Frappant
est le remède infallible du rhumatisme, lumbago, sciatique, névralgie articulaire. C'est le meilleur et le plus agréable des frictionnements contre les refroidissements et les catarrhes pulmonaires. Ce produit, entièrement végétal, d'une odeur agréable, est absolument inoffensif.
Se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 3 fr. le flacon.
Dépôt principal à Fribourg : Pharmacie MUSY, rue de Lausanne.

LUXUR
donne une chevelure longue et superbe
Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle enlève les pellicules
In'encoute que Fr. 1.25 pour être convaincu.
Adresser les commandes à M. Alfred CHOLLET-MOULLET, à Biaz. 3719

MODE FAVORITE
la plus pratique, la plus répandue, la plus appréciée de tous les journaux de mode. 72 pages grand format, des patrons à disposition de tous les modèles. Le numéro fr. 1.85 franco de port.
En vente : M. A. Itten, rue de Lausanne, Fribourg, ou directement par S. A. Suisse, Mode Favorite, Lugano.

Ecole de commerce Widemann, Bale Kohlenberg, 13 Fondée en 1876

Commencement du semestre d'hiver : 17 octobre. — Cours comm., semestriels et annuels. — Prospectus par le directeur : René Widemann, D^r en droit.

C. T. BROILLET
médecin-chirurgien-dentiste
ABSENT
jusqu'au 25 septembre

ON DEMANDE
une honnête jeune fille
pour servir dans un café de campagne et aider aux travaux du ménage. Bons gages; entrée immédiate. 4533
S'adresser sous P 1826 B à Publicitas S. A., Bulle.

ON demande
JEUNE FILLE
honnête, laborieuse et de bonne santé, pour aider dans magasin de chaussures. Gages selon capacités. 4506
S'adresser à M. A. Perrone, chaussures, Porrentruy.

JEUNE FILLE
de bonne famille catholique, 20 ans, Suisse française, munie d'un diplôme d'enseignement, désire se placer auprès d'enfants de 7 à 12 ans, ou jeune fille.
Offres sous chiffres P 2162 M à Publicitas S. A., Montreux.

Le D^r Victor Gagnaux
MEDECIN-CHIRURGIEN
s'installera le 15 septembre, à Aveches, dans l'ancien appartement du Dr Jomini. 4223

ON DEMANDE
un domestique de maison, connaissant bien le jardin et pouvant s'occuper un peu du service intérieur. P 4553 F 4535
S'adresser à M. Amet, à Matran.

Ateliers de construction Oerlikon LAUSANNE
MOTEURS Electriques
Téléphone 1771
Carré du Flin

N^o 226
est le numéro du compte de chèques postaux de la Ligne fribourgeoise contre la tuberculose
Les amis de l'œuvre sont priés de se servir au formulaire postal pour l'envoi sans frais de leurs souscriptions.

A LOUER
Le beau et vaste appartement (1^{er} étage) de la Cuisine d'épave et de prêts, à Gully, comprenant 6 chambres, 1 chambre de bain, cuisine, cave, mansardes et grand jardin. Entrée 1^{er} octobre.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration. 4436

Vendez vos chevaux
pour abattre directement à la Boucherie Chevaline Centrale Louve, 7, Lausanne
qui vous les paie le plus haut prix du jour. Avantages : garantie d'abattage et prix convenu payé comptant sans avals. Si nécessaire, arrivée par camion-auto.
Téléph. : jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

En vente à la Librairie catholique
130, place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38, Fribourg

Peyroux (Abbé). — Les plus belles lettres de consolation depuis les origines chrétiennes à nos jours. Fr. 4.20
Lagrange (Mgr). — Lettres choisies de saint Jérôme. Fr. 3.50
Lesêtre. — La Foi catholique. Fr. 4.20
Le Roy (Mgr). — Credo. Fr. 2.75
Beaupin (Abbé). — Pour être apôtre. Fr. 2.50
Chataud (Dom). — L'âme de tout apostolat. Fr. 1.50
Fillion. — Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après les Evangiles. Fr. 2.—
Bessières, Albert. — Le train rouge, deux ans en train sanitaire. Fr. 4.20
Garrigou-Lagrange (R. P.). — Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques. Fr. 4.20

A VENDRE
pour tout de suite à Bulle, petite maison d'habitation, située au soleil, avec grange, écurie, hangar, pré et jardin. 4411
S'adresser sous P 1567 B à Publicitas S. A., Bulle.

CAPITALISTES
disposant de quelques mille francs liquides, pourraient gagner gros dans placements de tout repos. Ils peuvent détenir un argent ou contre-valeur en titres continuellement en mains.
Offres : Case postale 18193, Fribourg. P 4587 F 4571

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché chez F. BOPP, Ameublement, rue du Tir, 5, Fribourg.

ON DEMANDE A LOUER
locaux pour bureaux (2-3 chambres) situés près de la gare. Offres et lettres sous P 4467 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
au centre de la ville petit atelier et grand local.
S'adresser : rue du Temple, 15. P 4114 F 4106



la reine des eaux de toilette.
Il n'est plus nécessaire d'avoir recours aux fards et aux poudres. Par soi-même avec quelques gouttes de l'Eau Paradis on prépare une excellente crème de toilette. 3884

Génération complète de GOITRE Glandes
par notre Friction antigoitreuse, seul remède efficace et garanti inoff. Nomb. attest.
Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr. Prompt envoi au del. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Seul dépôt pour le canton de Fribourg des renommés TISANES ET HERBAGES de M. le curé Künzle en paquets originaux.
Etreue explicative des maladies 150 cent.
Vente : Grande pharmacie centrale Bourgknecht & Gottron, Fribourg. Téléphone 91

CIDRE
nouveau, garanti pur jus de pommes ou poires dans fûts de l'acheteur, à 25 cent. le litre; fûts à prêter, à partir de 100 lit., 27 cent. le litre.
Ces prix sont sans engagement. 4457-1042
Demandez les prix de gros depuis 600 litres.
Cidre H. MARBOT Kirchberg (Berne).

VENTE-OCASION
Plusieurs harnais et accessoires d'attelages.
Machines, outillages et fournitures pour serruriers et forgerons.
Quelques machines et matériel d'entrepreneurs.
Bois divers, portes, fenêtres et volets de démolition, chez M. H. HOGG-MONS, entrepreneur, Fribourg. 2280

Aux ménagères
Pour remplacer avantageusement et économiquement le savon et la soude, achetez le TUF MOULU
ainsi que spécialité pour la ponte des poules, livré en gros et en détail par M. Jean Egger, Ecovillens. 4115
Dépôt sous Fribourg, au magasin Kolly-Jaquet, rue Grimoix, 4.

ON OFFRE
à vendre comme antiquité un fourneau en catelles
S'adresser au Président de paroisse de Villarvodard.

Cabinet dentaire H. DOUSSE
chirurgien-dentiste
BULLE
Travaux modernes Opérations sans douleurs
TÉLÉPH. 42

Famille établie Suisse orientale, demande, pour l'automne 1917, pour petit garçon
nurse-governess
de toute confiance, si possible anglaise, parlant couramment français et éventuellement italien, très capable et expérimentée. Offres manies de références de tout premier ordre seront seules prises en considération. Joindre photographie et indiquer âge. 4598
Ecrire sous chiffré R 345 G à la S. A. Publicitas, Zurich.

Emballleurs-déménageurs
sérieux et bien recommandés sont demandés, situation assurée à l'année. P 23110 L 4597
Offres sous P 4821 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une jeune fille
pour aider au ménage et servir au café. 4600
S'adresser : Café Marcello.

Une servante de campagne
demande place pour faire le ménage. Ecrite tout de suite. Offres sous P 4821 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DESIRE ACHETER
cafetière ancienne en argent
Adresser offres détaillées (grandeur, petit dessin), avec prix, sous chiffré P 4821 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4594
On achèterait aussi 12 cuillères et fourchettes vieux argent (pas de Christoffel).

La Parqueterie d'Algie met au concours L'EXPLOITATION
d'environ 600 m² plantés de sapin en ou plusieurs lots, à proximité immédiate des hôtels de Caux.
Pour voir les bois, s'adresser à M. Parisod, garde de triage, à Gillyon.
Les soumissions doivent être adressées à la Parqueterie d'Algie, jusqu'au 20 septembre. P 46038 L 4596

A VENDRE
2 beaux domaines de 6 % et 10 1/2 poses de terre avec beaucoup d'arbres fruitiers. Eau intarissable.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Joh. Glauser, Wallerried.
A louer pour tout de suite, au Petit-Plan, 19, UN LOCAL
pouvant servir comme atelier ou dépôt. P 4573 F 4552
S'adresser : Petit-Plan, 19.

UN LOCAL
pouvant servir comme atelier ou dépôt. P 4573 F 4552
S'adresser : Petit-Plan, 19.



D^r GOUMAZ
BULLE
absent
du 10 au 25 septembre

Personne connaissant tous les travaux d'un ménage soigné
demande place
dans bonne famille, établissement ou hôtel.
S'adr. sous P 1834 B à Publicitas S. A., Bulle. 4592

INSTITUTEUR
expérimenté, connaissant soins physiques, hygiène, régimes,
désire place
dans bonne famille ou institut.
S'adresser sous P 1833 B à Publicitas S. A., Bulle.

Magasins de mercerie et ouvrages de dames demandent
JEUNE FILLE
sortant des écoles, connaissant l'allemand. P 4558 F 4586
Se présenter au magasin, 142, rue des Epouses.

Recommandation
Le soussigné avise le public qu'il s'est établi pour son compte comme

COUVREUR
Se recommande :
SIMON POFFET, couvreur, VALLEE DU GOTTERON. P 4604 F 4588

ON DEMANDE
petit appartement meublé ou à moitié meublé, agréable, indép., chauffable, belle vue, de 2 chambres, évent. balcon, cuisine électr., etc., pour mère et fille dissim., tranquilles et soignées.
Offres à A. R., Hôtel Suisse, Fribourg.

Trouvé
entre Posieux et Corpataux, un caoutchouc d'automobile.
Le réclamer contre désignation et remboursement des frais, à Joseph Pittet, entrepreneur, à Corpataux. 4601

Ménage avec 2 enfants demande pour tout de suite
appartement
de 2 chambres, cuisine et si possible jardin. Environ de la ville ou à Bellinz. 4599
Offres sous P 4617 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Chépararine
Remède efficace contre migraine, névralgie, rhumatisme, grippe, maux de dents, douleurs, etc. 4258
En vente dans toutes les pharmacies.
La boîte de 10 poudres Fr. 2.25
» 6 cachets » 1.50

A LOUER
logements de 1 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôt.
S'adres. chez M. H. HOGG-MONS, Avenue du Midi, 17.

La joie de vivre
est devenue chose rare. C'est qu'actuellement les trois quarts de la population souffrent de la misère; ceci fait un tort énorme au plaisir de vivre, au bonheur d'une famille, à l'activité de ceux qui en souffrent, et leur montre la vie comme une vallée désolée de larmes dans la vraie signification du mot. La racine de toutes ces fatigues est sans doute la nervosité, la maladie spécialement la plus répandue et qui serait bientôt la ruine de notre peuple, si heureusement elle ne pouvait être rapidement guérie dans sa première phase. Que celui qui sent les premiers symptômes de la nervosité s'empresse d'aller à la pharmacie la plus proche, et exige du « NERVOSIN ». Ce dernier est une nourriture excellente pour les nerfs, fortifiant le corps, les muscles et les nerfs et les mettant à l'abri des souffrances de cette maladie. Flacons à 3 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. 4298

La Beauté
du teint de la jeunesse et d'un visage frais et velouté se maintient par l'emploi journalier du vrai
Savon au Lait de Lis
Bergmann
(Marque de Deux mineurs)
Bien appréciée par les Dames est
La Crème au Lait de Lis « DADA »
En vente à 1 fr. 80 la pièce, L. Bourgknecht & Gottron, ph. J.-Ang. Koenig, pharm.
J. Essava, pharm.
M. Lapp, pharm.
G.-M. Musy, pharm.
R. Wüthler, pharm.
Veuve Mayer-Breuder, bazar.
P. Zankindin, coiffeur, Fribourg.
Ad. Klein, coiff., Grand'Rue, 9.
A. Strebel, pharm., Bulle.
G. Bullet, pharm., Estavayer.
Edm. Martinet, pharm., Oron.
Léon Robadey, ph., Romont.
H. Schmidt, pharm., Romont.

Dentiers
Perrin Brunner, acheteur autorisé, Léopold-Robert, 55, Chaux-de-Fonds, achète aux plus hauts prix les dentiers hors d'usage. Achat de vieille bijouterie. Règlement par retour du courrier. P 20351 C 4326

ON DESIRE ACHETER
les 2 écoles en molasse d'un ancien portail, à l'entrée d'une allée on château, si possible avec portes. 4595
Adresser offres sous P 4613 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Joli appartement
4 chambres, cuisine, cave, galets, chambre de bain, gaz, électr., 2 balcons, à remettre tout de suite, pour cause de départ.
Rue Grimoix, 3, 3^e étage.

A LOUER
logements de 1 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôt.
S'adres. chez M. H. HOGG-MONS, Avenue du Midi, 17.

Contre le Rhume des Fois
Respirez du CYPRI

Pour construire
avec rapidité, avec économie, confort, sécurité

Employez les Briques — **KB** —
Renseignements, projets, devis, sans frais
Bureau : Avenue de la Gare, 9bis, LAUSANNE

ACHAT ET VENTE aux meilleures conditions
DE
SACS de matières brutes
usagés
S. A., Berne
— Téléphone 12.23 —

Introduction de la Réforme
par le « Plus »
dans le bailliage d'Orbe-Echallens
PAR
M. le Chanoine E. DUPRAZ
ancien curé d'Echallens
Prix : Fr. 2.—

En vente aux Librairies Saint-Paul, 130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38, Fribourg.

GUÉRISSEZ
vos
dartres, eczemas, boutons
maux de jambes, rougeurs
et toutes les
MALADIES DE LA PEAU
en employant la

POMMADE DU D^r VITI
Employée dans les hôpitaux de Paris
Pot échantillon, Fr. 1.50; 1/2 pot, Fr. 2.50; grand pot, Fr. 5.—
En vente dans toutes les pharmacies
et aux Laboratoires du D^r VITI

GENÈVE
77, Rue des Eaux-Vives, 77

NOUVEAUX BRÉVIAIRES
(Edition MAME)
4 col. in-18; mesurant 15 1/2 x 9 1/2

Chagrin, 2^{me} choix, noir, reliure molle, coins ronds, tranches dorées
60 francs
Avec le Propre de Lausanne et Genève, 2 fr. 50 en plus.
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas, et Avenue de Pérolles, Fribourg

SOUDURE AUTOGENE
Cours théorique et pratique
AU TECHNICUM DE FRIBOURG
du 24 au 29 septembre 1917.

Agriculteurs!
qui avez souci de vos intérêts et qui avez difficulté d'obtenir des gruaux d'avoine qu'à des prix très élevés, adressez-vous au Moulin

Ed. Fauquex, Moudon
qui vous labriquera avec votre avoine de beaux gruaux de 1^{re} qualité. P 25454 L 4167
Comme préparation, il suffit de la sécher au four.
A la même adresse, farine pour porcs à 78 fr. les 100 kg.

Des MANŒUVRES
robustes et travailleurs, si possible ayant l'habitude de fours à recuire ou des fournaies, trouveraient place immédiate aux Usines de laminage J. KLAUS Fils, LA JALUS près Le Locle (Neuchâtel).

A VENDRE tout de suite
camion - automobile
BERNA
Force : 3 1/2 tonnes, tout neuf, matériel complet. Garantie de fabrication : 12 mois. Élégante et solide voiture.
Offres sous chiffres A 4585 F à Publicitas S. A. Fribourg. 4568

Vente d'immeubles
Pour cause de partage, les heirs Rouvenaz exposeront en vente par voie de mise publique, à l'Hôtel de Ville, à Rue, le mardi 25 septembre, les immeubles qu'ils possèdent en commun, soit :
1. Un ferme avec 30 poses environ d'excellent terrain et grange.
2. Maison d'habitation de construction récente.
Prendre connaissance des conditions auprès de M. Conus, notaire, dès le 15 septembre.
Pour visiter les immeubles, s'adresser au fermier Fr. Conus. Situation exceptionnelle. P 4621 F 4602-1069
Rue, le 10 septembre 1917.
L'hoirie Rouvenaz.

Contre le Rhume des Fois
Respirez du CYPRI

Pour construire
avec rapidité, avec économie, confort, sécurité

Employez les Briques — **KB** —
Renseignements, projets, devis, sans frais
Bureau : Avenue de la Gare, 9bis, LAUSANNE

ACHAT ET VENTE aux meilleures conditions
DE
SACS de matières brutes
usagés
S. A., Berne
— Téléphone 12.23 —

Introduction de la Réforme
par le « Plus »
dans le bailliage d'Orbe-Echallens
PAR
M. le Chanoine E. DUPRAZ
ancien curé d'Echallens
Prix : Fr. 2.—

En vente aux Librairies Saint-Paul, 130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38, Fribourg.

GUÉRISSEZ
vos
dartres, eczemas, boutons
maux de jambes, rougeurs
et toutes les
MALADIES DE LA PEAU
en employant la

POMMADE DU D^r VITI
Employée dans les hôpitaux de Paris
Pot échantillon, Fr. 1.50; 1/2 pot, Fr. 2.50; grand pot, Fr. 5.—
En vente dans toutes les pharmacies
et aux Laboratoires du D^r VITI
GENÈVE
77, Rue des Eaux-Vives, 77